

Les crédits

sant de façon extraordinaire. C'est lamentable, et cela fait peur! Ça fait peur à ces jeunes.

Si on regarde les frais de scolarité, par exemple, dans ma propre province, depuis 1985, il y a eu une croissance de presque 80 p. 100 dans les frais de scolarité. Voilà. Parlons de ce programme d'emplois pour les étudiants.

[Traduction]

Entre 1985 et 1990, le budget des emplois d'été a été réduit. Il a baissé de 149 à 77 millions, soit une diminution de 69 millions.

Il est vrai que, en février, l'ancien ministre d'État a dit qu'on injecterait 3 millions de plus à cause des difficultés économiques, c'est-à-dire à cause de la récession. Il n'est pas particulièrement difficile d'injecter 3 millions dans un programme alors qu'on vient de l'amputer de près de 70 millions.

Je pourrais réduire le salaire de tous mes employés de moitié, ce qui serait une réduction comparable, et leur accorder ensuite une augmentation de 3 ou 4 p. 100. Je suis sûr qu'ils ne seraient pas particulièrement impressionnés.

Quel a été le résultat de tout cela? Il y a eu 40 115 emplois de moins qu'en 1985, si l'on compare 1990 et 1985. En fait, il y a eu moins d'emplois en 1990 qu'il n'y en a eu en 1985. La durée moyenne des emplois a été de 9,5 semaines en 1990 et le salaire moyen de 6,10 \$ l'heure. Cela donne un total d'environ 2 300 \$ par emploi d'été. Si l'on tient compte de l'augmentation des droits d'inscription, du blocage de l'aide aux étudiants depuis 1984, de l'accroissement des loyers et de tous les services, des frais d'administration de 3 p. 100, de la TPS sur divers produits et ainsi de suite, on constate sans peine que les étudiants sont dans une situation extrêmement difficile.

Il y a aussi un autre problème dont nous n'avons pas encore parlé, mais sur lequel nous devons nous pencher. Au départ, on devait donner des emplois liés à la carrière afin d'aider les jeunes dans leur apprentissage, de les aider à acquérir certaines compétences ou à les perfectionner afin qu'elles soient plus commercialisables, plus concurrentielles. Malheureusement, cet objectif a été quelque peu délaissé en cours de route, et nous n'avons plus le même engagement à cet égard, ou du moins nous n'obtenons plus les résultats recherchés. C'est vraiment malheureux.

Je vais vous donner d'autres chiffres. Si vous regardez les salaires aujourd'hui et si vous les comparez avec ceux de 1985, vous remarquerez qu'ils se sont accrus de 12 p. 100. Par contre, au cours de la même période, l'inflation a augmenté d'environ 20 p. 100. Cela représente donc une diminution nette pour les étudiants.

Regardons maintenant les statistiques du chômage. Le taux de chômage est d'environ 20 p. 100. Si on regarde les chiffres de mai de cette année par rapport à mai l'an dernier, on observe une augmentation de 4,4 p. 100 du taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans, ce qui est vraiment malheureux. Évidemment, le taux de chômage d'environ 20 p. 100 cache bien de choses puisqu'il est probablement beaucoup plus élevé dans des régions comme Montréal, Terre-Neuve et les Territoires.

De quoi avons-nous besoin? Nous avons besoin d'un examen complet de ce programme et de tous les programmes à l'intention des étudiants afin de nous assurer qu'ils répondent aux besoins des étudiants sur le plan du développement économique et social. Nous avons besoin d'un apport plus vaste, et nous devons faire participer les étudiants.

[Français]

Monsieur le Président, il y a évidemment eu un nombre d'efforts de la part du gouvernement et je ne le nie pas. Mais il faut quand même se poser la question fondamentale: Est-ce qu'on répond aux besoins des étudiants? Si nos jeunes hommes et nos jeunes femmes perdent l'espoir, s'ils commencent à croire qu'ils ne peuvent plus se trouver de l'emploi, qu'ils ne peuvent plus se préparer pour un avenir qui devrait être extrêmement prometteur, j'ai l'impression que tout le Canada et tous les Canadiens et les Canadiennes y perdront.

[Traduction]

Assurons-nous que les jeunes Canadiens et les jeunes Canadiennes sont, en fait, notre priorité, qu'il y a pour eux des emplois valorisants qui les aideront à perfectionner leurs compétences et à développer leur potentiel. Voyons à ce qu'ils ne perdent pas espoir et à ce qu'ils puissent acquérir l'expérience dont ils ont besoin pour apporter leur contribution à notre pays.

M. John E. Cole (York—Simcoe): Monsieur le Président, je voudrais poser à l'orateur précédent, le député de Saint-Boniface, une question concernant la situation qui prévalait au début des années 80, alors qu'il y avait au Canada un taux de chômage élevé, une inflation en hausse rapide et des taux d'intérêt très élevés.

Compte tenu de la motion dont nous sommes saisis, elle qui ne comporte vraiment aucune solution de rechange et ne propose rien d'autre que de condamner le bon travail qui a été fait, je voudrais demander au député de Saint-Boniface, qui connaît bien le début des années 80, s'il a des recommandations à faire en vue d'améliorer la situation du chômage. Quelles mesures le député souhaiterait-il voir mettre en oeuvre dans le secteur de l'emploi dans l'intérêt des jeunes Canadiens?